

Extrait du Mesclun

<http://mesclun.reseauzo.marsnet.org>

Des locaux partagés

- Espace Berlioz - Fonctionnement -



Date de mise en ligne : mercredi 29 novembre 2006

Mesclun

S'appuyant sur le constat que le manque d'espace est l'un des obstacles les plus difficiles à franchir par les structures associatives, l'une des priorités du collectif était de se doter d'un lieu de travail partagé. Pour cela, dans le cadre d'une coopération renforcée, un fond de garantie a été constitué en guise de caution financière. Dès février 2006, 5 des associations membres ont pu ainsi s'installer au 14 rue Berlioz.

Elles bénéficient à présent :

- de 210 m² de surfaces partagées, mutualisables et mises aux normes (Document Unique, extincteur...),
- d'une mise en commun de l'équipement (mobilier, téléphonie, informatique...),
- du partage des loyers et des frais inhérents à la location grâce à une comptabilité analytique commune,
- d'une crédibilité vis à vis des bailleurs,
- de possibilité de mise à disposition auprès des autres associations membres...

Mesclun a facilité à ses membres l'accès à un espace de travail agréable, souple et convivial permettant de réduire les coûts, répartir les responsabilités, maintenir un esprit solidaire et appliquer leurs principes environnementaux.